



Projet associatif

2016 - 2020

S O M M A I R E

Préambule – Cadre de fonctionnement de l’Oasis	Page 4
Introduction – Pourquoi une nouvelle version du projet associatif en 2016 ?	Page 5
I – L’Association aujourd’hui	Pages 6 à 8
I-1 – Les repères historiques et fondements idéologiques	
I-2 – Ses missions, ses valeurs	
I-3 – Les personnes accueillies sont au cœur du projet associatif	
I-4 – La vie communautaire	
I-5 – L’accompagnement des personnes accueillies	
II – L’implantation géographique, l’inventaire des activités	Pages 9 à 11
II-1 - L’environnement de l’Oasis	
II-2 – La vie de la maison et l’entretien des espaces	
II-3 – Les dons, la récupération de meubles et d’objets divers	
II-4 – Le tri sélectif et le recyclage	
II-5 – Les bric-à-brac	
II-6 – Les ateliers techniques	
II-7 – La friperie	
II-8 – Les ateliers agricoles	
III – Les moyens humains	Pages 12 & 13
III-1 - Les Communautaires	
III-2 – Les bénévoles	
III-3 – Le personnel salarié	
III-4 – Le Conseil d’Administration	
III-5 – Les donateurs	
III-6 – Les adhérents	
III-7 - Les partenaires	

IV – Diagnostics de la situation actuelle de l’Oasis Pages 14 à 21

IV-1 - Une histoire construite avec des partenaires locaux

IV-2 - Un lieu atypique

IV-3 – La Communauté-Oasis

IV-4 – Un lieu de vie et de travail

IV-5 - Autonomie financière

IV-6 - La diversité des activités

IV-7 - La spécificité de l’agricole

IV-8 - Le maraîchage et les cultures

IV-9 - Les débarras et la récupération

IV-10 - Les bric-à-brac

IV-11 - La restauration d’objets

IV-12 - La friperie

IV-13 - Les autres tris sélectifs de matériaux

V – Autres perspectives d’évolution Pages 21 à 23

V-1 - Développement de l’Association

V-2 – Le renforcement de l’accompagnement social

V-3 – La recherche de nouvelles activités

V-4 – La préservation et le développement de l’attractivité de l’Oasis

V-5 – La maîtrise énergétique

VI - Conclusion Page 24



Préambule

L'Oasis, un lieu de vie, de partage et de travail communautaire pour des hommes sans-abri.

1 - Cadre juridique et réglementaire :

L'Oasis est une association régie par la Loi 1901, fondée en 1962 et déclarée en Sous-préfecture de Villefranche le 16 juin 1965.

Les actions de **L'Oasis** s'inscrivent légitimement dans le cadre de la loi n° 2008-149 du 1^{er} décembre 2008 et son décret d'application n° 2009-863 du 14 juillet 2009, comme Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires « O.A.C.A.S. » en référence en la structuration-même de son fonctionnement. L'Association a obtenu l'agrément préfectoral OACAS, le 19 août 2013 de la D.D.C.S de Lyon (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

De même, l'Association peut être qualifiée « E.S.U.S », Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, puisque respectant les critères légaux de l'Economie Sociale et Solidaire, (Code du Travail, L3332-17-1).

2 - Cadre fonctionnel :

L'Oasis, au nom évocateur, est implantée sur un domaine de 3,2 hectares situé aux confins de deux communes semi-rurales, Gleizé et Arnas. C'est un lieu enchanteur et paisible où les hommes vivent au contact de la nature et des animaux, une petite oasis qui tente de maintenir le rapport à la terre et au travail, de préserver des valeurs humanistes telles que la solidarité et le partage, dans un monde où l'individualisme prédomine.

Selon l'expression d'un ancien communautaire, " *l'Oasis, c'est comme une berge* ", un lieu où chaque homme sans distinction de ses origines, de sa religion, de sa situation et de son âge peut se poser et se reconstruire avec le temps nécessaire.

Depuis sa création, **L'Oasis** est un lieu où l'on n'est pas seul, un lieu où l'on apprend "*le vivre et le faire ensemble*". Chaque homme accueilli l'investit à sa mesure comme un lieu de passage, une étape dans son parcours de vie, un espace de reconstruction possible sans limite dans le temps ou encore comme un lieu familial et communautaire.

Introduction

Pourquoi une nouvelle version du projet associatif en 2016 ?

1 - Contexte associatif :

L'association a traversé plusieurs époques, plusieurs crises parfois ; mais comme toute association, elle a su se repositionner, préserver son projet social original et ses valeurs fondatrices, se développer et élargir son rayonnement.

Composée essentiellement de bénévoles pendant de nombreuses décennies, elle s'est progressivement professionnalisée et a intégré du personnel salarié pour assurer le développement de nouvelles activités, améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes accueillies.

2 - Contexte extérieur :

Les profonds changements sociaux et économiques de ces dernières années, avec comme conséquence la paupérisation grandissante qui touche toutes les populations de toutes les régions, appellent l'association à réfléchir collectivement à nouveau pour conduire une réflexion stratégique sur son propre avenir.

3 - Elaboration du projet :

Un premier projet quinquennal fut écrit pour les années 2011-2015 ; ce **second projet associatif** a certes pris appui sur le précédent ; mais aussi, lors de larges réunions, a voulu réunir les différents acteurs qui l'animent, pour une réflexion sur ses valeurs et ses actions ; le projet consiste ainsi à définir l'Oasis actuelle dans son environnement social, économique et juridique et définir des perspectives pour son avenir.

Notre démarche, réunissant bénévoles, administrateurs, communautaires et salariés, tente de prolonger cette expérience humaine de plus de 50 années d'existence, où la mise en commun d'un lieu de vie et d'ateliers de travail a permis à des centaines d'hommes de vivre dignement et de s'impliquer aussi dans le développement de l'association.

4 - Utilité du projet :

Ce projet actualisé deviendra un **document associatif de référence** pour aider aux décisions des différents acteurs qui œuvrent au sein de l'Oasis ; mais aussi auprès des partenaires et des organismes institutionnels en lien avec l'association.

I - L'Association aujourd'hui :

I – 1 Les repères historiques et les fondements idéologiques :

Créée en 1962, l'Oasis est avant tout l'histoire d'un homme religieux, Alfred GAP qui a mis sa générosité au service des plus démunis. Devant l'afflux de personnes frappant à sa porte, Alfred GAP va solliciter le diocèse pour qu'il mette la Chapelle d'OUILLY, désaffectée, proche de l'Hôpital de Gleizé, à la disposition de ses premiers « Communautaires ».

Ce sont des abris de fortune et des ateliers qui y seront construits de bric et de broc. Cette communauté naissante se met au travail en développant diverses activités liées à l'agriculture et à la récupération. Celles-ci ne permettant pas à la communauté de vivre, certains communautaires vont travailler à l'extérieur sur des exploitations agricoles, dans la viticulture ou à l'usine.

En 1966, l'association achète sur Chazay-d'Azergues, une ancienne ferme à l'abandon. Après avoir été rénové, ce lieu devient l'Abri Ste-Thérèse – qui plus tard deviendra "l'Abri" en prenant son autonomie.

En 1970, nouvelle étape, face à un besoin grandissant d'hébergement, Alfred GAP - avec l'aide de partenaires locaux - réunit des fonds pour l'acquisition d'un corps de ferme à Chantegrillet situé à proximité de la Chapelle d'OUILLY. Ces bâtiments ainsi que les terrains alentour ont constitué et constituent encore le lieu de développement de l'association. Les premiers communautaires le rénovent et débutent les activités de récupération. Le lieu de vie est rustique, les moyens encore rudimentaires, mais l'implication des acteurs présents, d'idéologies diverses, va permettre de fonder la structure.

Mais, des divergences apparaissent entre Alfred GAP et les autres responsables. Ceux de l'Abri Ste-Thérèse souhaitent faire appel à des subventions publiques pour son fonctionnement ; Alfred GAP rejette cette évolution et poursuit son idée directrice : "vivre de son travail pour assurer son autonomie économique". La conviction du fondateur était que chaque homme avait sa place en « travaillant » au sein de la communauté, quels que soient ses difficultés, ses origines, son âge, sa religion.

Cet accueil sans condition de statut, prévaut toujours et l'éthique fondatrice autour des valeurs telles que la solidarité, la convivialité et le respect de chacun constitue toujours le socle de l'action de l'Oasis.

I – 2 Ses Missions - Ses valeurs :

L'Oasis réforme ses statuts en 2014 et selon l'article 2 réaffirme ses buts :

L'Association a pour objet de gérer un ou plusieurs centres d'accueil pour personnes seules majeures, qui se trouvent être pour la plupart des hommes « sans-abri ». A ces personnes accueillies, l'Association propose un hébergement, le gîte et le couvert, une vie communautaire, des ateliers d'économie solidaire, des temps de loisirs, un accompagnement vers les soins médicaux, l'accès aux droits sociaux et à la réinsertion ; elle met en œuvre tout ce qui peut contribuer à leur bien-être et à leur retour vers une vie sociale ordinaire.

Les valeurs originelles, telles que le partage et la solidarité sont portées et vécues au quotidien par tous les acteurs de la communauté : bénévoles, communautaires et salariés. Elles sont aujourd'hui réaffirmées comme un choix politique, s'inscrivant avec conviction contre la prédominance de la rentabilité, vecteur d'exclusion.

L'Oasis est un trait d'union entre ruralité et urbanisme, entre communautaires, bénévoles, clients et donateurs, entre société civile et lieu communautaire, une « institution » construite au fil des années, renforçant l'appartenance à la communauté vécue et perçue comme un lieu d'intégration et d'insertion sociale.

I - 3 Les personnes accueillies sont au cœur du projet associatif :

Depuis l'origine, les actions menées sont construites et conduites pour les personnes accueillies, qu'il s'agisse de l'accompagnement social ou des activités développées, avec comme volonté première de répondre de manière adaptée aux besoins de chacun, d'apporter une attention particulière à son mieux-être.

L'Oasis accueille uniquement des hommes majeurs qui, pour différentes raisons (rupture familiale suite à un divorce, perte d'un emploi, dépendance à l'alcool ou autres addictions) se retrouvent sans logement et sans ressources.

L'accueil se pratique sans condition liée à l'âge, la religion, l'origine ou le statut. Les personnes bénéficiaires d'autres ressources sont accueillies très exceptionnellement lorsqu'elles se trouvent en situation d'isolement et de difficulté à gérer leurs ressources. L'accueil et l'hébergement n'ont pas de durée limitée dans le temps, chacun peut évoluer à son rythme, selon ses possibilités, sa confiance retrouvée et bâtir son projet de vie.

La diversité des activités génère une multitude de tâches qui doivent être réalisées quotidiennement. Chaque personne accueillie peut ainsi trouver sa place, développer un savoir-faire -quelles que soient ses difficultés- mettre en

œuvre ses capacités, et ainsi contribuer à la démarche solidaire de la communauté.

***Les Communautaires sont au cœur du Projet
Associatif
et à l'origine de toute action.***

I – 4 La vie communautaire :

Très souvent, les hommes accueillis ont connu la rue. La communauté leur permet de retrouver les repères d'une vie sociale organisée et solidaire comme préparer et partager des repas, entretenir l'espace d'habitation commun, le rénover, partager des temps de pause, des temps de convivialité, d'échanges entre tous : communautaires, bénévoles, salariés, de partager des événements festifs, de préparer des sorties culturelles ou des séjours de loisirs, etc...

La vie commune ou communautaire offre un espace de socialisation, où se développent la tolérance, l'entraide et où se crée un sentiment d'appartenance qui structure la vie au quotidien. La vie communautaire, c'est aussi se sentir utile au travers d'une activité, apporter sa contribution pour assurer un toit et de la nourriture pour tous.

Bien que soit dédiée une place importante à l'espace commun, chacun dispose d'une chambre individuelle pour préserver son intimité.

I – 5 L'accompagnement des personnes accueillies :

L'équipe actuelle des salariés est composée de 8 professionnels a été profondément remaniée suite à des départs ou des retraites. L'enjeu actuel est de constituer un socle commun de pratiques professionnelles, notamment celle de conjuguer, avec pertinence et efficacité : accompagnement technique et accompagnement éducatif.

L'organisation du travail d'accompagnement a permis la nomination depuis 2009, d'un salarié « référent » pour éviter la prédominance de l'encadrement technique et renforcer ainsi l'accompagnement social auprès de chaque

communautaire. Un logiciel approprié et confidentiel permet le suivi social et administratif de chacun.

Cependant, accompagner va au-delà de cette démarche et peut prendre différentes formes : être le fruit d'un vécu collectif au travers de la vie communautaire ou se traduire par des actions ponctuelles, mises en œuvre quel que soit le statut et le rôle de chacun, bénévole ou salarié. A l'Oasis, l'accompagnement est individualisé et couvre tous les besoins des personnes accueillies en matière d'accès et de maintien des droits, d'accès aux soins, d'aide à la gestion budgétaire et administrative, d'orientations futures vers la réinsertion.

Afin de répondre aux situations très diverses, voire complexes, et d'intégrer les évolutions sur le plan juridique et législatif, l'association travaille étroitement avec de multiples partenaires locaux et institutionnels.

II - L'implantation géographique ; l'inventaire des activités :

II - 1 L'environnement de l'Oasis :

L'association est située sur un site privilégié de plus de 3 hectares, propriété de l'Oasis, où se développent les nombreuses activités dont le bric-à-brac, l'activité agricole avec 1 hectare possible pour le maraîchage, un élevage caprin et la production de fromages.

Ce site comprend également un « petit bois » - avec des jeux d'enfants et des animaux - ouvert aux voisins, familles, donateurs et clients qui profitent d'un environnement verdoyant et attractif. Sont cultivés par ailleurs - sur une vingtaine d'hectares situés à proximité - de l'orge, du foin, de la luzerne pour l'alimentation du troupeau de chèvres.

L'association est également propriétaire d'une petite maison située à Port-Rivière à St-Georges ; celle-ci sert de lieu de repos ou de vacances à certains communautaires qui y tiennent beaucoup.

II - 2 La vie de la maison et l'entretien des espaces :

La vie de la maison est orientée avant tout sur la qualité de l'accueil de toute personne, communautaire, passager, visiteur...

C'est aussi la contribution de chacun à la préparation des repas, à l'entretien quotidien de la lingerie et des locaux d'habitation ; c'est la vie festive et culturelle avec l'organisation de manifestations à l'Oasis et de courts séjours de vacances d'été ou d'hiver.

Aux yeux des communautaires, le parc ou petit-bois constitue une véritable vitrine pour l'Oasis et ils accordent une place particulière à cet espace, symbole de la valorisation de l'association et d'eux-mêmes. Ce lieu est

largement ouvert sur l'extérieur et fréquenté par les voisins de la structure : familles, écoles, clients, jusqu'aux goûters et piqueniques : signe d'une bonne implantation dans son environnement urbain.

*"On communique avec l'extérieur, cela enlève les parties négatives."
"C'est beau, on a un regard positif sur nous." "C'est un lieu de rencontres." "Cela apporte du dialogue." (paroles de communautaires).*

II - 3 Les dons, la récupération de meubles et objets divers :

Les donateurs peuvent déposer directement leurs objets dans un lieu appelé « pré-tri » qui permet d'opérer un premier tri sélectif et de mieux accueillir les donateurs dans un espace où un communautaire est toujours présent. Les donateurs sont ainsi les premiers maillons d'une chaîne de solidarité. Ils apportent les objets susceptibles d'être revendus en l'état ou nécessitant une restauration et contribuent à l'autofinancement nécessaire pour assurer la prise en charge des personnes accueillies et le fonctionnement global de l'association.

A l'exception de l'agriculture, toutes les activités sont issues de la récupération d'objets et de leur mise en vente au sein des bric-à-brac. Cette récupération se réalise également par les débarras - essentiellement auprès de particuliers - à l'aide de camionnettes, dans un rayon de 25 km autour du site, sur le Nord-Beaujolais-Val de Saône.

II - 4 Le tri sélectif et le recyclage :

Le tri est essentiel pour assurer une valorisation optimale des matériaux récupérés et occupe une place importante au sein des activités de l'Oasis. Il est mis en œuvre dès l'arrivée des dons, dans un premier temps dans le local du pré-tri, puis les objets sont ventilés vers les différents ateliers selon leur nature et leur état.

Outre la sélection des meubles, bibelots, vaisselle, objets divers, le tri sélectif comprend également celui d'autres matériaux de natures diverses : chiffons, bois, fonte, aluminium, inox, tôles, grosse ferraille, DIB (Déchets Industriels Banaux), DEA (Déchets ameublement) ou D3E (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique), pour lesquels notre activité est reconnue. Ces matériaux divers triés et emmagasinés dans des bennes ou conteneurs sont réorientés à l'extérieur du site vers d'autres sociétés de recyclages ou de destructions contrôlées.

II - 5 Les bric-à-brac :

Ceux-ci constituent par les différents postes de ventes des « ateliers » à part entière qui occupent nombre de communautaires et bénévoles. Ainsi environ près de 600 m² à l'intérieur sont affectés à la présentation des livres,

disques, vêtements, bibelots et autres objets ; sans oublier une surface pratiquement identique à l'extérieur sous forme de « brocante ».

Nous avons, à faire face à la concurrence accrue des brocantes et vide-greniers qui se sont développés dans notre environnement géographique proche, mais aussi à la concurrence nouvelle que représentent les ventes sur internet, sans oublier l'implantation de nouvelles structures associatives sur le secteur mettant en œuvre des activités similaires aux nôtres.

II – 6 Les ateliers :

menuiserie - métallerie - serrurerie - mécanique - maintenance du site

Les ateliers - métallerie - serrurerie – mécanique - n'interviennent pas directement dans nos recettes, mais tout comme la menuiserie, ils participent à la réduction de nos coûts d'entretien par la fabrication d'éléments entrant dans l'équipement des autres ateliers et la maintenance du site.

II - 7 La friperie :

Il s'agit de l'atelier le plus important de l'Oasis, par les quantités de matières à trier qu'il reçoit et par le nombre de bénévoles y travaillant. Les dons sont orientés soit vers la revente, soit principalement vers des « opérateurs-textiles » extérieurs. Cet atelier a été le cadre pendant plusieurs trimestres d'une expérience d'embauches de personnes en situation d'insertion, expérience qui s'est arrêtée faute d'encadrants.

II - 8 Les ateliers agricoles :

L'élevage caprin et la production de fromages :

Le troupeau - inscrit depuis 1980 au contrôle laitier - comprend 60 chèvres de race Alpine. Depuis sa création, il a fait l'objet de soins tout particuliers apportés par les chevriers en charge de l'alimentation et de la traite, ainsi que de la fabrication des fromages dans le respect des contraintes sanitaires. Il est reconnu au niveau national à travers Caprigène. La production de fromages de qualité concourt à la réputation et à l'attractivité de l'association. La production est conditionnée par différents éléments, comme le nombre de chèvres produisant du lait et la qualité du foin récolté pour cette production.

Il est à noter que c'est à la suite des travaux liés au 1^{er} projet associatif, que l'association a décidé la modernisation de la fromagerie en la reconstruisant aux nouvelles normes : les nouveaux locaux furent inaugurés début 2012. Les ventes se sont développées ensuite sur place, entraînant l'abandon du local de ventes du marché-couvert de Villefranche. La tournée auprès de restaurateurs est maintenue.

Les cultures :

Les cultures en foin, céréales et luzerne sur 20 hectares environ servent intégralement à l'alimentation du troupeau. Compte tenu de l'urbanisation, l'Oasis a perdu une vingtaine d'hectares de surfaces cultivables sur les 20 dernières années. Il est important de pouvoir maintenir la surface actuelle pour assurer une autonomie en fourrages.

Le maraîchage :

Nous pouvons cultiver un hectare de terrains environ pour la production de légumes qui peuvent servir d'abord à l'autoconsommation, puis aux clients lors des après-midis de vente à l'Oasis.

III – Les moyens humains :

Communautaires, bénévoles, salariés, adhérents, membres du Conseil d'Administration sont les principaux acteurs du fonctionnement et du développement de l'Association, agissant dans des fonctions différentes et en complémentarité. Ensemble, ils contribuent à perpétuer et développer l'œuvre initiée par le fondateur, Alfred Gap.

III – 1 Les Communautaires :

L'Oasis a actuellement une capacité d'accueil pour 30 hommes en chambre individuelle, sans oublier la chambre temporaire pour les « passagers » de 4 places et l'accueil hivernal de 2 personnes lié au Plan-froid dans lequel s'insère l'association depuis 2013.

Les communautaires sont occupés aux diverses activités de l'Association. Leur rôle est primordial et contribue à la pérennité de l'Oasis. Présents au quotidien, ils sont souvent à l'origine de nouveaux projets et améliorations dans l'organisation générale.

Plusieurs fois par an, un Conseil de Vie Communautaire réunit les communautaires et les salariés pour évoquer l'organisation des activités et leur amélioration, aborder les sujets de tension du moment, informer sur la vie de la maison ou sur des événements ponctuels.

Les communautaires élisent des « représentants » auprès de la direction.

III – 2 Les bénévoles :

Actuellement, plus de 50 bénévoles (10 ETP) participent aux différentes activités de l'Oasis aux côtés des communautaires. Certains s'investissent dans le tri, l'étiquetage, le rangement, la mise en magasin, la vente... D'autres accompagnent les communautaires lors de manifestations culturelles, de séjours de découverte ou encore dans le cadre de démarches

administratives ponctuelles. D'autres enfin sont davantage tournés vers l'administration ou la représentation de l'association

Certains d'entre eux se mobilisent dans l'étude et l'avancement de projets, notamment au travers des diverses commissions de travail émanant du Conseil d'administration et associant les différents acteurs de l'Oasis.

Tous les bénévoles sont invités à adhérer à l'association et amenés à signer la charte du bénévolat lors de leur prise de fonction ; ainsi ils manifestent leur attachement aux valeurs de l'association. Des réunions de coordination ont également lieu régulièrement.

III – 3 Le personnel salarié :

L'équipe comprend 8 salariés pour 7,80 ETP (Equivalent Temps Plein), dont un assure une fonction d'accueil, essentielle aux missions de l'Oasis, parallèlement à des responsabilités de secrétariat et de comptabilité. Cinq autres assurent la responsabilité des pôles d'activité précis en liaison avec leurs rôles d'accompagnement des personnes accueillies dans le cadre de leurs définitions respectives de fonctions.

L'Oasis reçoit aussi des stagiaires de tout niveau qui apportent aides et compétences ; elle a adhéré au système du « Service Civique » et dans ce cadre peut accueillir un ou plusieurs volontaires.

Les activités des salariés, communautaires et bénévoles sont encadrées et coordonnées par un poste de direction.

III - 4 Le Conseil d'Administration :

Il est composé actuellement de 13 membres bénévoles élus pour 2 ans par les Assemblées Générales de l'Oasis. Le bureau est ensuite constitué par un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Les réunions du Conseil d'Administration auxquelles le Directeur participe, ont lieu au moins chaque trimestre et celles du bureau sont par ailleurs prévues selon les nécessités de la vie associative.

III – 5 Les donateurs :

Ils sont les premiers maillons de notre chaîne de solidarité, sans lesquels l'Oasis ne pourrait développer ses activités, essentielles à la vie communautaire. Les dons peuvent se faire sous formes diverses : débarras, dons d'objets, de mobiliers, de vêtements et accessoires ; donations d'espèces, legs, etc.

III – 6 Les adhérents :

L'Oasis est une véritable association constituée d'adhérents, plus de 130 aujourd'hui qui constituent une force vive ; de même, ils aident à son développement et, localement, constituent un réseau d'acteurs engagés à ses côtés.

III – 7 Les partenaires :

Ils sont multiples et recouvrent essentiellement les partenaires sociaux tels que les assistantes sociales, les conseillères en insertion, les professionnels de la santé, les professionnels en addictologie, les Maisons du Département du Rhône, les organismes de tutelle, le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) pour les sortants de prison.

Ils peuvent concerner tout autre partenaire associatif ou institutionnel pouvant contribuer à l'insertion sociale et/ou professionnelle des personnes accueillies.

L'Oasis a su développer au cours des années, un partenariat privilégié avec des structures associatives locales bien connues comme par exemple le Rotary Club de Villefranche ou encore comme le Théâtre de Villefranche ou le CCAB (Centre Culturel Associatif Beaujolais), qui permettent l'accès à la culture des Communautaires et de leurs accompagnants. Chaque année, l'un ou l'autre s'invitent dans nos murs, créant ainsi des événements particuliers.

IV - Diagnostic de la situation actuelle de l'Oasis et pistes d'actions:

Après plus de 50 années d'existence et consciente des bouleversements sociaux et économiques de ces dernières décennies, l'association poursuit, par le biais de l'élaboration de ces projets, une réflexion permanente portant sur son avenir.

Quels sont les atouts de l'Oasis ; ses faiblesses ; les perspectives ...

IV – I Une histoire construite avec des partenaires locaux

L'Oasis est un lieu qui s'est construit avec le soutien d'un réseau très diversifié de partenaires locaux. Depuis l'acquisition du corps de ferme de Chantegrillet, jusqu'aux travaux successifs qui n'ont pas manqué pour l'hébergement ou les divers ateliers.

Cette solidarité demeure encore aujourd'hui et il s'avère pertinent de la préserver et de la développer par des actions concrètes, pérennisant ainsi un lieu qui s'est inscrit dans l'histoire locale depuis l'origine, grâce à la générosité ou au dévouement de multiples partenaires.

Est-ce suffisant ?

Même si l'Oasis est une association véritable, bien implantée dans son milieu, elle reste une association de petite taille, confrontée à des organismes plus importants.

S'il n'apparaît pas nécessaire de « fusionner » avec d'autres, il semble opportun de se rapprocher d'une fédération (type FNARS ou UNIOPS) ou d'un organisme professionnel qui apporterait des appuis complémentaires en matière juridique, fiscal, économique, etc.

IV – 2 Un lieu atypique avec un ancrage local fort

L'Oasis est un lieu de référence au large rayonnement géographique, prisée par nombre de visiteurs et partenaires tels que les centres aérés et les ESAT, les maisons familiales et rurales, les associations pour enfants et adultes handicapés, les écoles maternelles et primaires, les haltes garderies, sans oublier les familles du quartier et d'au-delà.

Le lieu est devenu un lieu de détente et de promenade, par exemple, pour les visiteurs du dimanche alors que la structure est fermée... on vient profiter de l'ombrage, des jeux d'enfants et des animaux... C'est ainsi un lieu de vie « ouvert » où peuvent se tisser des liens d'amitié et de fraternité !

La contrainte du PLU, Plan Local d'Urbanisme :

A l'origine en pleine campagne, l'Oasis est désormais en zone péri-urbaine, à proximité de ZAC, d'établissements hospitaliers importants, de zone d'habitations appelées à se développer dans les années qui viennent. Si le PLU actuel « protège » le caractère agricole du site, il apparaît néanmoins contraignant. Ainsi, une fois les travaux actuels d'agrandissements réalisés, l'Oasis ne pourra plus projeter de constructions ou d'affectations nouvelles.

D'où la vigilance à exercer ; d'où la nécessité d'exploiter au mieux les terrains à disposition : une façon de résister aux pressions immobilières qui ne manqueront pas.

IV – 3 La « Communauté Oasis » : un lieu à dimension humaine

La structure d'hébergement est conçue actuellement pour recevoir environ 30 hommes en chambre individuelle, et des passagers (en réponse à l'urgence tout le long de l'année), avec des espaces collectifs de vie ou de détente.

Ce sont ainsi des repas pris en commun propices à la convivialité et au partage ; pris aussi en compagnie des bénévoles qui chaque jour apportent leur contribution sous des formes multiples.

Un lieu appelé à évoluer ?

Depuis quelques années la population accueillie a profondément évolué selon les statistiques tenues.

Être à l'Oasis n'est pas une fin en soi !

Depuis l'obtention de l'agrément OACAS, le projet individuel d'accompagnement concourt à « préparer le départ » de chaque homme accueilli.

Pour les plus anciens communautaires, l'Oasis ne peut devenir une maison de retraite (réglementations différentes) ! à moins d'organiser en parallèle une structure d'accueil de communautaires âgés. A étudier.

IV – 4 La mise en commun du lieu de vie et de l'outil de travail

Le lieu de vie est étroitement lié aux activités et réciproquement, tant sur le plan de l'organisation quotidienne que sur le plan social et économique.

Communautaires, bénévoles et salariés se retrouvent sur deux plans complémentaires : le "faire ensemble" au travers des différentes activités et "le vivre ensemble" qui s'incarne au quotidien par une vie de proximité.

Quel que soit son âge ou sa provenance, chaque communautaire trouve sa place dans un des ateliers : en cuisine, au jardin, au tri et aux brics, auprès des animaux...

On peut dire que l'Oasis est un système économique original et organisé.

Mais l'Oasis n'est pas une entreprise ...

Les nouveaux accueillis ne viennent pas à Chantegrillet suite à des procédures de recrutements particuliers !

Or, certains ateliers réclament des compétences précises, notamment dans la durée ; en parallèle aux contrats d'accueil qui sont la règle d'accueil actuel, il faut imaginer que certains postes de travail puissent être affectés à des Communautaires bénéficiant de missions particulières, à l'exemple de ce qui se fait dans des structures comparables à notre association. Une réétude pour la création d'atelier de travail en insertion est à mener en lien avec les partenaires sociaux compétents (ex : friperie, cuisine...).

IV – 5 De l'autonomie financière ...

Depuis l'origine, l'Oasis a pu assurer son autofinancement budgétaire en quasi-totalité (proportion de 90/10) grâce à ses activités propres, le reste

étant financé par les partenaires publics en contrepartie des missions accomplies, et les nombreux donateurs.

Cette volonté d'autonomie est réaffirmée aujourd'hui ; elle passe par une gestion rigoureuse ; elle garantit l'indépendance de l'association dans ses choix pour servir les objectifs liés à l'accompagnement des personnes accueillies.

Dans ce sens, des choix importants ont été faits ces dernières années concernant les actifs possédés par l'Oasis. Après une longue étude, les biens immobiliers qui ne servaient plus aux activités de l'association et étaient devenus des charges inutiles, ont été vendus. Les fonds dégagés permettront pour partie le financement des travaux engagés en 2016.

... à la sécurisation financière

Face au désengagement des partenaires publics, notre association défend son autonomie budgétaire en redéployant constamment ses activités marchandes. Elle se doit aussi de maintenir le recours à des formes de financement extérieur indépendant : mécénat, partenariat, fondation, etc...

La poursuite et le développement des relations avec des partenaires financiers pratiquant des méthodes éthiques et solidaires devront s'accroître notamment avec La Nef, auprès de qui des fonds ont été mobilisés durablement suite aux ventes immobilières.

IV – 6 La diversité des activités : une force économique, un atout pour l'insertion des communautaires

Bien qu'elle soit complexe à gérer au niveau de l'organisation au quotidien, la diversité des activités constitue une force pour l'Oasis. Ces activités demandant peu de qualification professionnelle, se sont multipliées permettant aux personnes accueillies d'intégrer tel ou tel atelier ; la polyvalence de chacun étant recherchée.

Les savoir-faire : une véritable valeur ajoutée

Les ateliers menuiserie, métallerie, serrurerie, mécanique, maintenance du site et entretien de la maison, sont autant d'activités qui ne sont pas une source directe de revenus, mais qui permettent à l'Oasis de réaliser des économies substantielles, de valoriser des compétences et de proposer une offre d'insertion large et diversifiée.

IV – 7 L'agricole : une spécificité à préserver dans le paysage associatif...

Issue du milieu rural, l'Oasis a développé des activités agricoles tout en permettant à certains communautaires de retrouver de leur expérience antérieure et pour d'autres d'évoluer au sein d'une activité répondant à leur besoin de calme. Il est important de noter le caractère quasi-thérapeutique de cet environnement.

L'élevage caprin contribue à cette singularité en apportant une réponse adaptée à certains communautaires que bien peu d'associations peuvent proposer et en constituant une forte attractivité, avec un impact bénéfique socialement et économiquement.

Cette partie de l'activité agricole est appelée à rester économiquement stable, ceci au regard de plusieurs facteurs : l'impossibilité d'augmenter le cheptel en raison d'un manque de moyens humains (communautaires, salariés), la difficulté de former de nouveaux communautaires. D'autre part, la chèvrerie et la nurserie sont trop exigües, ce qui ne facilite pas le travail des chevriers et peut engendrer des problèmes sanitaires.

Enfin, les ventes de produits fabriqués tels que les fromages sont tributaires de la bonne santé du cheptel, d'une bonne lactation des chèvres, de la qualité nutritive du fourrage, lui-même soumis aux aléas du temps.

... volonté de maintenir l'agricole malgré les questions qui se posent :

La question de poursuivre l'activité agricole et l'élevage, en l'état pour l'avenir, se pose concrètement du fait de la pression urbaine et du voisinage : serons-nous confrontés à de nouvelles normes ou prescriptions ; pourrons-nous maintenir ces activités traditionnelles en milieu urbain ou les exercer plus loin ? Néanmoins, pour nos visiteurs et leurs enfants, l'élevage reste un élément attrayant sans oublier l'aspect pédagogique et thérapeutique reconnu. L'adaptation de ces locaux (chèvrerie) devra être étudiée en tant que ERP et pour le respect de ceux qui y travaillent et des animaux...

L'élargissement de la gamme de produits fromagers est à l'étude. La poursuite des formations des fromagers semble opportune.

IV – 8 Le maraîchage et les cultures

Nous pouvons cultiver sur 1 hectare. L'activité maraîchère possède donc un vrai potentiel de développement avec la production de légumes. Toutefois, elle souffre aussi d'un manque de moyens humains. Il faudrait être en capacité de déléguer à un communautaire et/ou à un bénévole très présent, en cas d'absence du salarié responsable de l'agriculture.

Concernant les cultures, du fait de la pression immobilière, nous sommes toujours confrontés à des pertes de terrains agricoles pour la production d'orge et de fourrages. Auparavant, cette activité permettait à la fois de nourrir

les chèvres et de vendre l'excédent. Aujourd'hui, nous cultivons pour nourrir les chèvres sans générer d'autres ressources.

... volonté de maintenir l'activité maraîchère :

Questions entendues, objets de débats : sous-traiter les semis et coupes de céréales, acheter nos fourrages à l'extérieur, expérimenter des moyens de maraîchages nouveaux : jardins partagés ou d'insertion, jardin de cocagne, AMAP, permaculture collective... ; ceci avec l'aide éventuelle d'associations extérieures

IV – 9 Les débarras et la récupération

Le local du « Pré-tri » de 75 m² aura doublé de surface lors des travaux actuels de 2016 ; ceci pour éviter d'engorger les ateliers destinés ensuite aux tris et pour faire face au développement des apports des donateurs.

La partie « débarras » a été progressivement réduite à quelques jours par semaine, ceci afin d'éviter :

- un travail ingrat qui n'apporte rien aux bric-à-brac
- une liste d'attente parfois trop longue suscitant des mécontentements

Par ailleurs, la qualité des meubles et objets reçus a baissé. Ceci s'explique par

- la multiplication des vides-greniers et dépôts-ventes
- le développement des ventes sur internet
- le manque de publicité pour améliorer cette qualité.

Ce secteur n'a pas fini d'évoluer vers plus de sélections et de professionnalisation, avec en perspective, la raison d'être de l'Oasis et les services rendus aux donateurs qui sont à maintenir.

Par son activité de tris, on peut affirmer que l'Oasis est devenue un maillon d'une « chaîne solidaire » en redonnant sur place une deuxième vie aux objets, ou en les dirigeant vers d'autres structures solidaires : associations ou professionnels. Cette chaîne de cheminements est source d'activités et d'emplois contribuant ainsi au développement durable.

IV – 10 Les bric-à-brac intérieur et extérieur

Nous étions confrontés en intérieur à :

- un manque d'espace pour vendre, pratiquer des ventes exceptionnelles comme la vente de jouets, de bijoux ou autres produits sélectionnés sans avoir à tout déplacer
- un manque d'espace pour stocker les objets triés, prêts pour une prochaine vente

- un manque de moyens humains pour assurer un pré-tri en continu permettant d'approvisionner et de renouveler fréquemment la zone de vente, ce qui répondrait au souhait de la clientèle.

Pour le bric extérieur, c'est une activité où est exposée une multitude d'objets - avec la difficulté d'établir les prix pour chacun- .

Des travaux en 2016 et ensuite :

Les travaux actuels portent sur l'agrandissement de la zone des ateliers de tris : un accroissement de 375 m² environ de la surface globale qui permettra de rationaliser le travail en ateliers d'une part, et la réorganisation des surfaces de ventes et de pré-ventes intérieures d'autre part. Ces travaux d'importance satisferont de plus aux règles nécessaires aux « établissements recevant du public » (ERP); ils permettront ensuite d'augmenter la surface de vente au public en réorganisant en parallèle le système des caisses et des circulations.

En extérieur, le bric est à repenser à la fois dans son implantation et son organisation en le rapprochant des zones de tris et de ventes actuels.

En parallèle, des systèmes de pré-ventes d'objets importants ou originaux, par internet, sont en cours d'expérimentation.

IV – 11 La restauration d'objets

Le manque de moyens humains se fait toujours sentir et pourtant, nous avons un réel potentiel de valeur ajoutée grâce à la rénovation de certains meubles.

Evolution de l'atelier menuiserie: il faut prendre en compte la présence de machines dangereuses et des règles en vigueur en matière de la sécurisation des personnes travaillant dans cet atelier. Les demandes actuelles de la clientèle vont vers des « meubles transformés ». L'utilisation de matériels pour restaurer ces objets serait pertinente, comme par exemple l'aérogommage, méthode de sablage écologique.

IV – 12 La friperie

Nous constatons au sein de cette activité un besoin crucial de bénévoles pour assurer un tri sélectif en continu. Cette situation nous amenant par ailleurs, devant l'importance des dons, à collaborer avec des partenaires extérieurs associatifs ou non.

Autres constats : nous avons des locaux inadaptés pour effectuer une sélection de qualité par manque de luminosité et trop éloignés du lieu de vente ce qui engendre de multiples manipulations et une perte de temps. Nous

avons par ailleurs des difficultés à mobiliser et à former des communautaires sur cette activité.

Un transfert de l'atelier et du potentiel d'activités ?

De prochains travaux -à étudier- consisteraient à agrandir la surface de vente, à rapprocher cet atelier du lieu du pré-tri pour rationaliser les cheminements des dons ; compte-tenu des volumes reçus à l'Oasis et des potentiels à recevoir nous devons faire face à un développement de l'activité ;

IV – 13 Les autres tris sélectifs de matériaux

Entrant dans la filière récupération/tri et inversant la courbe charges/recettes, ils contribuent de plus en plus aux recettes avec des chiffres d'affaires dépendant certes des cours externes ; nous sommes entrés en relation avec diverses filières : métaux, électriques, ameublement, rationalisant les tris et les recyclages de l'après-oasis.

L'avenir : en étant reconnu comme « plateforme de tris » et d'intérêt général, nous concourrons à la politique de développement durable. Faire reconnaître cette action est l'un des axes pédagogiques valorisant le travail et la mission des Communautaires.

Il nous faudra être attentif aux évolutions du secteur et à la qualité des partenaires. Des quantités importantes circulent et les prestataires sont face à une économie de marché aux cours qui s'effondrent devant les stocks importants.

V - Autres perspectives d'évolution

V- 1 Le développement de l'Association

Nous devons intégrer l'implantation de nouveaux acteurs associatifs sur le territoire qui vont mettre en œuvre des activités similaires aux nôtres, mais aussi la nécessité de développer l'association en investissant dans des projets. De ce fait, il nous faut envisager les moyens de progression de notre chiffre d'affaires pour faire face aux augmentations de certaines charges. Autant de défis qui doivent nous conduire à engager une réflexion pour inventer demain.

De manière générale et dans toutes les activités, l'association souffre d'un manque de moyens humains, notamment un manque de bénévoles. L'axe premier de notre développement passe donc par l'augmentation significative du nombre des adhérents et des bénévoles. D'autre part, la question s'est posée : comment associer davantage les communautaires à la vie de l'association

Le développement des solidarités locales et l'ouverture à tous les publics

L'Oasis existe depuis l'origine grâce à la générosité d'entreprises locales et de citoyens. Aujourd'hui, il apparaît important de revivifier ce réseau solidaire, de l'amplifier pour permettre l'implication de nouveaux acteurs.

Nous devons contribuer également à l'ouverture de tous les publics : acteurs du recyclage, associations, artistes, grand public...en créant par exemple un lieu de rencontre du type « espace solidaire » au centre du bric-à-brac (espace culture, livres et détente, café...).

Par ailleurs, il est nécessaire de faire connaître le plus largement possible, que l'association bien que n'étant pas «reconnue d'utilité publique», est habilitée à recevoir des dons et legs.

Le développement de la politique de communication

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de poursuivre la valorisation de l'image de l'Oasis auprès de tous les partenaires pouvant contribuer à sa notoriété et à son développement.

Après la création de logo, de plaquettes, de tableaux d'information, de bulletins réguliers d'informations, nous envisageons aussi de :

- renforcer et harmoniser la signalétique
- renforcer la signalétique des ateliers, des espaces sur le site – en lien avec les nouveaux travaux d'agrandissements
- faire vivre notre site web, facebook, instagram... et les moyens associés
- maintenir et cultiver la communication avec la presse et les radios locales
- valoriser nos produits lors de manifestations locales

Beaucoup de visiteurs ne connaissent pas ou peu le rôle premier de l'Oasis qui est d'être un lieu d'accueil (à indiquer par exemple, dans la future entrée du bric-à-brac).

V – 2 Le renforcement de l'accompagnement social

L'accompagnement social, depuis quelques années s'est professionnalisé. Un pôle social s'est constitué avec un recentrage des « référents » autour de travailleurs sociaux formés et diplômés (AMP, Educateur Spécialisé, Assistante Sociale) avec la présence, pour l'instant ponctuelle, d'une psychologue.

L'agrément OACAS a permis la mise en place des outils de la Loi 2002-2, pour les structures sociales et médico-sociales, validés par notre Tutelle : la Direction Départementale de la Cohésion Sociale :

- Le Projet d'Etablissement 2013-2018 ;
- Le Livret d'Accueil ;
- La Charte d'accueil ;
- Le Règlement de Fonctionnement ;
- Le Projet Individualisé
- Le fichier Access.

Les objectifs pour les années à venir sont toujours de privilégier l'accompagnement social par rapport aux autres activités de L'Oasis, selon le projet d'Etablissement, et en vue du nouveau Projet d'Etablissement en 2018 et du renouvellement de la Convention quinquennale entre L'Etat et L'Oasis prévu en mars 2019.

Il apparaît nécessaire d'avoir une réflexion sur le type d'accueil à donner aux populations nouvelles qui frappent à la porte de L'Oasis.

V – 3 La recherche de nouvelles activités

Il serait pertinent de constituer un groupe de travail totalement centré sur la recherche de niches d'activités susceptibles d'offrir une offre d'insertion supplémentaire et de générer de nouvelles ressources. La création d'une activité de transformation d'objets à partir de meubles difficilement vendables (comme nous l'avons indiqué précédemment) pourrait faire l'objet d'une première étude. Pour cela, nous pourrions nous entourer de compétences externes, notamment juridique.

Le critère de « rentabilité » d'une activité ou d'un atelier prend ici tout son sens : il est admis que cette notion est relative car un atelier peut ne pas être rentable financièrement mais être utile à l'occupation des communautaires ou aux processus de réinsertion

V - 4 La préservation et le développement de l'attractivité de l'Oasis

Des axes nouveaux se dégagent pour contribuer à l'attractivité et l'entretien du site comme :

- poursuivre l'aménagement de l'ensemble du site et du parc (créer des toilettes sèches, améliorer l'état du parc)
- aménager un circuit de promenade « en carriole »
- entreprendre des travaux d'isolation par l'extérieur, de l'hébergement
- fleurir davantage la maison, les pourtours des ateliers
- planter des haies bocagères ou des haies d'arbres
- introduire de nouvelles espèces animales d'agrément
- créer des emplacements pour les personnes à mobilité réduite.

V – 5 La maîtrise énergétique

Au travers de la « commission-énergies », plusieurs projets ont d'ores et déjà émergé pour contribuer à la maîtrise des coûts sur le plan énergétique, comme par exemples l'isolation en toiture de l'hébergement, l'installation d'un chauffe-eau solaire pour l'eau chaude, la transformation de la chaufferie-bois avec ballons-tampons, l'inversion du combustible gaz par le bois, pour le chauffage du site (matière renouvelable), remplacement progressif des néons par des tubes LED en ateliers et lieux de vente.

Voici encore des pistes nouvelles :

- optimiser les dépenses courantes énergétiques : eau, gaz, électricité, bois de chauffe, carburants
- refaire les chambres froides
- améliorer l'isolation des bâtiments existants, partie-hébergement
- participer à l'extension des ateliers en y intégrant cette démarche
- valoriser davantage les dons en réduisant le volume d'objets mis dans les diverses bennes
- améliorer les comportements des utilisateurs.

Conclusion

Devant la qualité des réflexions et des suggestions émises tout au long des séances de travail ou d'informations, il nous est apparu important de retenir certains axes d'étude prenant en compte les faiblesses et les forces de la structure.

Ainsi, les projets de développement à long terme de certaines activités ont été mis en évidence dans ce document ; notamment, la redistribution des ateliers, la création de nouvelles surfaces et la rationalisation de la circulation des objets, la poursuite de la restauration de l'hébergement en l'adaptant à la politique d'accueil...

A l'appui du présent document, sous l'impulsion de la Direction et du Conseil d'Administration, seront désormais définies les priorités à mettre en œuvre pour les années à venir, en défendant la spécificité de l'Oasis dans son environnement.

D'autre part, les futurs groupes de travail constitués à l'Oasis devront prendre appui sur ce présent Projet Associatif, lors de l'avancement de leurs études.

Les différents acteurs de l'Oasis - communautaires, bénévoles, adhérents, donateurs, salariés - garderont présent à l'esprit, dans toutes leurs actions et réflexions, ce qui fait l'essence même de la structure et qui se caractérise comme suit :

«L'Oasis est un lieu de vie, de partage et de travail communautaire pour des hommes sans-abri ; ceux-ci sont au cœur de nos projets associatifs et à l'origine de toutes actions »

De grands remerciements sont adressés pour leurs contributions, aux :

- Membres des deux Commissions du Projet regroupant communautaires, bénévoles, administrateurs et salariés ;
- Communautaires rassemblés en Conseil de Vie Communautaire ;
- Salariés lors de réunions d'équipe.

Ce deuxième projet 2016-2020 a été approuvé par le Conseil d'Administration de l'Oasis lors de sa séance du 30 novembre 2016.